L'INAUGURATION de l'Hôtel de Ville du Touquet-Paris-Plage

(Suite de la première page)

Avant cette cérémonie, une visite de la cité, de la forêt, de l'Hermitage, du Casino, des 3 parcours de golf, des tennis, du champ de courses, du stade de la plage avec sa récente piscine et son établissement de bains, retint l'admiration des nombreuses personnalités françaises et anglaises présentes, qui, vers midi, en un long cortège de voitures de luxe « Citroën » prenaient la direction du cimetière militaire de Camiers où 11.000 héros britanniques reposent de leur dernier sommeil.

En présence de **Mme la Maréchale Douglas Haig**, de **M. Cathala**, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur ; de **M. Peytral**, préfet du Pas-de-Calais ; du général **Georges Macdonald**, représentant l'armée britannique ; du major-général Fabien Ware, secrétaire de la Commission des sépultures britanniques en France ; du colonel John Brown, président de la British Legion, et après le dépôt de gerbes ; MM. le major-général **Sir F. Ware**, le colonel **John Brown** et le ministre français **Cathala**, prononcèrent de touchantes allocutions évoquant tour à tour les souffrances communes subies et l'amitié qui unit les deux peuples.

Entourant le mémorial, les enfants du Préventorium de Camiers, dans leur uniforme bleu et blanc et sous la conduite de **M. le Dr Wilbaux**, directeur du centre, donnaient au spectacle une note toute particulièrement touchante.

LE BANQUET AU ROYAL-PICARDY

Les personnalités revinrent ensuite vers les cottages aux tons multicolores en traversant la forêt aux demeures somptueuses, entourées de jardins enchanteurs et de pergolas de roses et, devant une foule compacte de visiteurs gardée à l'écart par la gendarmerie, les hommes de troupe, un peloton de spahis et la police locale, les notabilités descendaient de voiture et, sur le perron du « Royal Picardy », étaient, tour à tour, accueillies par M. SOUCARET, maire du Touquet-Paris-Plage, qu'entouraient ses collaborateurs du Conseil municipal.

A la table d'honneur du magnifique banquet de 300 couverts offert par la ville a ses invités, aux côtés de M. CATHALA, sous-secrétaire d'Etat, on constatait la présence de MM. SOUCARET, maire du Touquet ; PEYTRAL, préfet du Pas-de-Calais ; PELLETIER, sous-préfet de Montreuil ; ELBY, sénateur ; DELESALLE, député ; Candelier et Dupont, conseillers généraux ; Dupuy, secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais ; Veveaud, chef de cabinet ; Bataille et Guilly, conseillers d'arrondissement ; Warluzel, maire de Boulogne ; Dupont, maire de Montreuil ; Detepoulle, président des Amis de Lille ; Loquet, de Lille également.

Citons, d'autre part, la présence de MM. le général CAVENDISCH ; Moutiez, ingénieur en chef de la Compagnie du Nord ; Brice, président du tribunal de Montreuil ; Bianchet, procureur de la République ; Bordenave, directeur des P. T. T. ; Beugin, Dessouliers, Champion, adjoints au maire du Touquet ; des Mayors et Mayoresses des villes anglaises, ayant adopté le Pas-de-Calais pendant la guerre : de York, Newcastle, Brigthon, Folkestone, Westminter, etc..

C'était encore MM. les conseillers municipaux du Touquet ; le Trésorier-payeur général ; le Receveur des Finances ; MM. Debrouwer et Drobecq ; Landowski, auteur de la statue du Maréchal Haig ; Jokelson de la Saga ; les anciens conseillers municipaux de la ville ; les fonctionnaires, chefs de service et délégués du personnel municipal, les représentants des sociétés locales, etc., etc.

A l'issue du banquet, de cordiales allocutions furent alors prononcées par MM. PEYTRAL, préfet du Pas-de-Calais ; SOUCARET, maire du Touquet-Paris-Plage ; Charles DELESALLE, député ; et M. CATHALA, sous-secrétaire d'Etat.

L'INAUGURATION DE L'HOTEL DE VILLE

La cérémonie symbolique d'inauguration de l'Hôtel de Ville se déroule ensuite suivant les termes du programme élaboré par l'administration municipale du Touquet-Paris-Plage, qui, sur le perron donnant accès au vestibule d'honneur, attendait les hautes personnalités citées déjà.

M. Soucaret, maire, ceint de son écharpe, était alors entouré de ses collaborateurs ; MM. Dessouliers, Sainsard, Champion, adjoints ; des conseillers municipaux ; de MM. Vogel, secrétaire général de la mairie ; Buisset, architecte communal ; Terret, ingénieur ; Debrouwer et Drobecq, auteurs de l'admirable monument au style anglo-normand.

A 15 heures précises, une sonnerie de clairons retentit et bientôt, M. Cathala, sous-secrétaire d'Etat, qu'accompagnait M. Peytral, préfet du Pas-de-Calais, descendait de voiture, suivi aussitôt des notabilités précitées.

Après avoir coupé le ruban de soie placé à l'entrée de l'édifice, le ministre pénétrait dans l'hôtel où M. le Maire fut exprimait, au nom de tous ses concitoyens et de ses hôtes, la plus respectueuse bienvenue. Dans son discours, le premier magistrat du Touquet dit l'honneur qu'il éprouvait également à saluer les hautes personnalités anglaises et françaises qui avaient répondu d'une façon aussi aimable à son invitation. Ses compliments et ses remerciements allèrent également à ses concitoyens, aux architectes de l'œuvre, aux sociétés locales, aux groupements d'initiative, d'hôteliers, à tous ceux qui avaient apporté leur concours à l'édification du monument, ainsi qu'à l'organisation de la belle manifestation qui se déroulait en ce beau jour.

M. le Maire de la Ville d'York et M. le Ministre ensuite, félicitèrent M. Soucaret et la population du Touquet-Paris-Plage de leur intelligente initiative.

« Sur ce sol, créé il y a trente ans, par l'Union Amicale des Anglais et des Français, nos deux peuples ont fraternisé pendant la guerre ; ils ont tenu après la guerre à rester attachés l'un à l'autre : il faut, dans cette union de nos cœurs, entretenir la flamme, dit M. le Ministre, et c'est pourquoi je suis heureux, au nom du gouvernement de joindre à ces compliments la population toute entière de la ville ».

LE CONCERT DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

A 16 h., sur la place de l'Hôtel-de-Ville, la foule des 50.000 baigneurs et touristes qui étaient descendu à Paris-Plage écoutaient avec admiration le magnifique concert qu'exécutait la musique de la Garde Républicaine dans les œuvres de son maître et chef M. Pierre Dupont, enfant de St-Omer et ami de nombreuses personnes de la ville. L'ouverture du Ruy-Blas (transcrit pour harmonie par P. Dupont) ; Les Préludes (transcrit également) ; Les Goyescas (transcrit) ; Jazz-Music, et des suites d'orchestres extraites du ballet « Nemouna » (transcites par P. Gnérin) retinrent pendant une heure les amateurs de beauté artistique.

A l'issue de ce savoureux régal, les personnalités anglaises et françaises se rendaient à nouveau au Royal Picardy où un thé leur était offert.

Et le soir un brillant feu d'artifice, tiré par Ruggieri, au jardin public avec embrasement de l'Hôtel de Ville, terminait cette magnifique journée de festivité somptueuses et cordiales. — R. L.

L'AJOURNEMENT du paiement des dettes de guerre

(Suite de la première page)

Après une intervention de M. Doriot, la séance est suspendue à 4 heures.

LES ORDRES DU JOUR

A 4 h. 15, la séance est reprise et le président donne lecture des ordres du jour :

Le premier de M. Etienne Fougère et de ses amis, dont on trouvera le texte d'autre part.

Le deuxième, de M. Chabrun et de ses amis, affirmant que la France entend travailler à la solidarité européenne des peuples en vue d'atténuer la crise mondiale.

Le troisième, de M. Louis Dumat ; le quatrième de M. Henri Haye.

M. Franklin-Bouillon propose l'ordre du jour pur et simple.

INTERVENTION DE M. HERRIOT

M. Herriot se déclare attaché à l'entente européenne ; il apprécie tout le mérite de la proposition Hoover, cependant il fait deux réserves : Rien ne nous garentit les réparations. Les Etats-Unis semblent s'en désintéresser.

L'orateur se déclare séparé des conceptions de M. Fiandin sur trois points :

« 1. Il ne feudrait plus nous faire beaucoup d'illusion sur les réparations si l'on suivait le gouvernement ;

» 2. L'acte présent ruine le principe d'un contrat. Le plan Young, qui a été voté par les Chambres françaises est incorporé dans une loi. Une part inconditionnelle ne peut être soumise à des conditions. On ne peut accepter le vioi des contrats lorsqu'on veut le désarmement et lorsqu'on ne veut pas avoir recours à la force. Lorsqu'on abandonne les traités, quelle route prendre pour le paix ?

» 3. Votre réponse va à l'encontre de notre politique. Nous voulons, comme vous, une entente avec l'Allemagne, mais lorsque vous avez fait verser à la B. R. I. la part inconditionnelle, qu'arrivera-t-il ? Vous même vous avez dit quelle était la situation budgétaire de l'Allemagne. Vous voulez soulager l'économie allemande. Soit. Mais la somme ne doit pas être prise sur la part inconditionnelle des réparations. Je veux bien être juste à l'égard de l'Allemagne, mais à l'égard de la France aussi ».

M. Herriot répète qu'il veut, cependant, concourir à améliorer la situation allemande et soutiendra le gouvernement s'il présente des mesures susceptibles de mettre fin à la crise économique européenne.

VIVE CONTROVERSE ENTRE MM. PIERRE LAVAL ET HERRIOT

A ce moment, une controverse s'engage entre l'orateur et le président du Conseil.

M. Pierre Laval s'étonne que M. Herriot se déclare prêt à soutenir le gouvernement après avoir décidé de voter contre lui.

Quelques paroles un peu vives sont échangées, puis M. Herriot termine en disant qu'il entend défendre les réparations, les contrats et la paix ; il votera contre l'ordre du jour qui n'essure pes le respect des contrats.

LE DISCOURS DE M. PIERRE LAVAL

M. Pierre Laval rappelle que le président des Etats-Unis demandait une adhésion pure et simple et que le gouvernement française, à l'unanimité, a rédigé une réponse qui comporte des réserves. « Avons-nous bien ou mal agi ? demande-t-il ».

M. Pierre Laval dit ensuite que l'Amérique n'a pas adressé un ultimatum à la France. Le chancelier Bruning a lancé un appel do collaboration à la France. Le gouvernement français invitera MM. Bruning et Curtius à venir à Paris.

M. Pierre Laval affirme que les droits sacrée de la France seront défendus et qu'il rappellera que, lorsqu'en 1926, nous nous sommes trouvés dens une situation encore plus critique que celle de l'Allemagne aujourd'hui, nous n'avons pas fait appel eux secours étrangers.

Le président du Conseil conclut : « L'Allemagne se tourne vers nous. Nous avons pratiqué envers elle une politique de coopération. Nous ne pensons pas que le moment soit venu de renoncer à cette politique. Il s'agit d'un intérêt national. Je vous prie de réfléchir, de vous replier sur vous-mêmes en scrutant vos consciences, de voir de quoi demain pourra être fait. Vous direz si la France, demain, doit cesser les conversations.

M. Chambrun explique l'ordre du jour qu'il a proposé avec plusieurs de see amis et M. Franklin-Bouillon retire l'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour Fougère adopté par 386 voix contre 189

Le président du Conseil déclare qu'il accepte l'ordre du jour présenté par MM. Fougères et Sibille, dont il donne une nouvelle lecture, parce que sa rédaction primitive a été modifiée.

L'ordre du jour de MM. Fougères, Sibille, Pic, Paul Simon, Trémintin, Ginoux, Péchin, Moncelle, Blondel, Bien, Salmon, Thureau, Dangin, Léon Vincent, Jean Neyret, Vermot, Leguen, est ainsi conçu :

La Chambre approuve la réponse du gouvernement français au président de la République des Etats-Unis ; compte sur lui pour assurer à la fois l'intangibilité des annuités inconditionnelles acceptées à La Haye par toutes les puissances signataires du plan Yong, et la nécessité d'une politique de paix et coopération économique ; repousse toute addition ; passe à l'ordre du jour.

M. Blum constate qu'un vote hostile entrainerait l'échec des négociations et il déclare que ses amis approuveront la réponse gouvernementale.

L'ordre du jour Fougères, mis aux voix, est adopté après pointage par 336 voix contre 189.

La séance est levée à 6 h. 35.

Séance lundi matin, à 10 heures, pour la discusson du collectif.

Le scrutin de la Chambre

Voici comment se décomposent les votes dee députés sur l'ordre du jour de M. Etienne Fougère, sur lequel le gouvernement avait posé la question de confiance :

Nombre de votants, 575 ; majorité absolue, 288. Pour l'adoption, 386 ; contre, 189.

Ont voté **contre** : 11 communistes ; 5 républicains-socialistes ; 12 socialistes français ; 96 radicaux-socialistes ; 9 indépendants de gauche ; 13 de la gauche radicale ; 4 gauche sociale et radicale ; 5 républicains de ganche ; 6 n'appartenant à eucun groupe ; 8 indépendants ; 5 Action démocratique et sociale ; 13 Union républicaine démocratique.

18 députés se sont abstenus ; 17 députés étaient absents par congé.

Tous les autres ont voté **pour**.

LES VOTES DES DÉPUTÉS DE LA RÉGION

Ont voté contre : MM. Desoblin, Canu, Loucheur, Millot, Delesalle.

Se sont abstenus : MM. Détailleur, Liermen et Coutel.

LE CONFLIT DU TEXTILE de Roubaix - Tourcoing et environs

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'EFFORT DES COMMUNES

Quinze communes atteintes par le conflit ont voté — certaines, à plusieurs reprises — des crédits aux Bureaux de Bienfaisance à charge pour ces établissements de répartir, sous le contrôle de M. le préfet du Nord, sans distinction de confessions ni d'opinions, des secours entre les familles que le chômage prolongé rend nécessiteuses.

M. Roger Salengro donne, à la date du 26 juin, l'état des communes ayant pris des délibérations de cet ordre et indique les sommes qu'elles votèrent :

Ci-dessous la liste :

1° Bondues, 10.000 fr. ; 2° Bousbecque, 3.000 fr. ; 3° Croix, 80.000 fr. ; 4° Flers, 20.000 fr. ; 5° Forest, 500 fr. ; 6° Halluin, 200.000 fr. ; 7° Lys-lez-Lannoy, 40.000 fr.; 8° Mouvaux, 50.000 fr. ; 9° Neuville-en-Ferrain, 10.000 fr.; 10° Roncq, 100.000 fr.; 11° Roubaix, 1.500.000 fr. ; 12° Tourcoing, 600.000 fr. ; 13° Wasquehal, 40.000 fr. ; 14° Wattrelos, 75.000 fr. ; 15° Willems, 3.000 fr.

UN EFFORT DE LA NATION

Affectés à la répartition des secours dont le nombre chaque jour s'accroit, les crédits ainsi votés s'épuisent.

Aussi appartient-il eux communes ci-dessus indiquées d'en prévoir au plus tôt le renouvellement.

M. Roger Salengro, dès lors affirme :

« Unie dans le souci d'alléger la misère frappant des familles nombreuses par dizaines de mille, la Chambre estimera qu'il importe de prendre en charge une part des sommes mises par les soins des communes, depuis le début du conflit, suivant délibérations des conseils municipaux, à la disposition des Bureaux de Bienfaisance, aux fins de répartition de secours entre les familles que le chômage prolongé rend nécessiteuses ».

LA PROPOSITION DE LOI

La proposition de loi de M. Roger Salengro est ainsi conçue :

« Art. 1er. — Une subvention est allouée aux communes où résident des familles ouvrières frappées par le conflit de l'industrie textile dans l'agglomération Roubaix-Tourcoing.

« Article 2. — Cette subvention est fixée à cinquante pour cent des sommes mises par les dites communes, depuis le début du conflit, suivant délibérations des conseils municipaux, à la disposition des Bureaux de Bienfaisance et réparties en secours entre les familles que le chômage prolongé rend nécessiteuses.

« Aritcle 3. — Il est ouvert, à cet effet, au Ministère du Travail un crédit à prélever sur les disponibilités du budget général de l'exercice 1931-1932. »

UN APPEL DU PARTI SOCIALISTE A LA POPULATION ROUBAISIENNE

D'autre part, la section roubaisienne du Parti socialiste a fait apposer, hier, à Roubaix, l'affiche suivante :

« A la population roubaisienne,

« Pour respecter la décision prise en connaissance de cause et avec tant de courage par les travailleurs du Textile de recourir à la grève pour sauvegarder leur salaire, et surtout pour ne pas permettre au Consortium de créer d'équivoque sur le but de cette grève, le Parti socialiste, comme il l'a toujours fait, en cela contrairement à l'attitude du Parti soi-disant communiste, a tenu à laisser aux syndicats responsables la direction du mouvement, se bornant à le soutenir moralement et pécuniairement.

« Il en sera de même jusqu'à la fin, car la lutte engagée par les travailleurs du Textile a une telle importance pour l'avenir de tous les salariés que rien ne doit détourner les grévistes du but à atteindre : « le droit de vivre en travaillant ».

« Comme nous le disons plus haut, il n'en est pas de même des chefs communistes qui, n'ayant aucune connaissance du mouvement ouvrier textile de notre région, sans aucun mandat, sans pouvoir bien défini, essaient, par les moyens les plus lâches, de détourner les grévistes du but qu'ils poursuivent avec tant d'abnégation !

« Non contents de couvrir d'insultes et de calomnies les représentants cégétistes, ces individus trainent dans la boue le citoyen Lebas, meire socialiste de notre ville.

« Jusqu'à ce jour, notre ami n'a pas daigné répondre un seul mot aux inepties et aux mensonges affichés par centaines d'exemplaires sur les murs de Roubaix. On peut se demander : d'où vient l'argent ? La section roubaisienne du Parti socialiste, dont le citoyen Lebas est le représentant qualifié à l'Hôtel de Ville, juge nécessaire de se départir de sa réserve voulue et qui l'honore, en rendant publique la déclaretion suivante :

« A tous les salariés !

« Depuis le 18 mai, vos frères du Textile soutiennent une lutte héroïque contre les magnats du Consortium qui, pour ne pas distraire un centime des millions qu'ils ont gagnés depuis 1919, ni diminuer leurs scandaleux bénéfices, veulent réduire les salaires de ceux qui les enrichissent.

« Les représentants du Parti socialiste à l'Hôtel de Ville ne sont pas restés insensibles aux souffrances des familles ouvrières acculées à la misère par des patrons sans cœur, qui n'ont pas honte de se plaindre bien que vivant grassement à ne rien faire. Aussi, pour soulager la misère de nos malheureux frères du Textile, nos élus du Conseil municipal n'ont pas hésité une minute devant le devoir à accomplir et ont voté, à trois reprises, 500.000 francs de secours, ouvert les cantines scolaires à tous les enfants des grévistes et fait distribuer du lait aux bébés.

« Ce geste se renouvellera tant qu'il le faudra !

« Ein par le peuple ouvrier, le Conseil municipal socialiste continuera d'agir comme son devoir le lui commande. »

« Le parti socialiste fait appel à tous ses membres non grévistes, pour soutenir, selon leurs moyens, les travailleurs du Textile, en versant leur obole toutes les semaines.

« Le parti socialiste, sûr d'interpréter les sentiments de l'immense majorité de la population roubaisienne, félicite le citoyen Lebas, pour le tact et le sangfroid apportés dans l'accomplissement de son mandat de maire, ainsi que le Conseil municipal. Il se rend également solidaire de tous leurs actes ainsi que des mesures prises par l'administration municipale durant la grève.

« Il voue au mépris public les individus qui font le jeu du patronat en essayant de détourner la lutte pour la défense des salaires vers un but politique, et n'hésitent pas pour cela à recourir à la calomnie, aux mensonges et à des actes criminels, et déclare aux grévistes du Textile qu'ils peuvent compter sur la solidarité de tous ses adhérents jusqu'à la victoire ouvrière. »

UNE NOTE DU CONSORTIUM

Le secrétariat de la Commission intersyndicale de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing nous fait parvenir la note suivante :

« Le secrétaire patronal a rendu visite au ministre du Travail, sur son invitation, dans la soirée du vendredi 26 juin.

« M. Ley n'a pu que communiquer à M. Landry la décision prise par la Commission inersyndicale paronale, décision encore confirmée au cours de sa réunion du 25 juin : il n'est pas possible d'envisager une transaction quelconque sur la suppression de la prime de présence. »

UNE REUNION DES COMMISSIONS AUX SYNDICATS LIBRES

Les Commissions des syndicats libres rcunies le samedi 27 juin, après avoir entendu l'exposé des démarches entreprises pour hâter et faire aboutir les prochaines entrevues, prennent acte que les négociations préparées cette semaine sous l'égide des Pouvoirs publics auront lieu au début de la semaine prochaine, renouvellent leur volonté d'une solution de conciliation du conflit per un accord librement conciu entre les parties, et invitent la classe ouvrière à persévérer en ces derniers jours de grève dane l'attitude ferme et digne qu'elle a gardée jusqu'ici.

Au cours de la réunion, il a été donné lecture de la lettre suivante émanant du ministère du Travail et parvenue dans la soirée au siège syndical :

« Le ministre du Travail et de la Prévoyance sociele à M. Blein, secrétaire des syndicats libres de Roubaix-Tourcoing.

« Depuis l'interruption des pourparlers de la fin de la semaine dernière, je me suis livré à une série de consultations sur les solutions susceptibles de mettre fin au conflit actuel.

» A la suite de ces consultations, il m'est apperu que l'écert qui séparait les parites avait actuellement sensiblement diminué et que les secrifices qu'elles auraient à faire pour arriver à un accord complet seraient peu importants, surtout si on les compare aveo ceux que leur imposerait la prolongation d'un conflit qui a déjà entrainé tant de souffrances et qui risque d'atteindre d'une façon durable l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing dont l'activité intéresse egaicment petrons et ouvriers.

» *En conséquence, il semble que le moment est propice pour réunir les délégués des organisations intéressées, leur faire part des constatations auxquelles je suis arrivé et leur soumettre les propositions transactionnelles que j'estime de nature à amener un rapprochement des points de vue en présence et la reprise générale du travail.*

» Je sais que cette reprise est dans les voeux de vos organisations. Je ne doute donc point que vons n'accepliez de prendre part à cette tentative de médiation dans l'esprit de conciliation et de transaction qui seul peut en assurer le succès.

» C'est dans cet espoir que je vous serais très obligé de vouloir bien vous rendre dans mon cebinet mardi prochain 30 juin, à 10 h. précises ».

Signé : LANDRY

Les Commissions syndicales ont décidé de se rendre à cette invitation du ministre.

AU SUJET DE LA RÉOUVERTURE DES USINES LUNDI PROCHAIN

UN APPEL CÉGÉTISTE

Le Comité intersyndicel de grève (C. G.T.) a fait piscarder hier sur les murs de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Halluin, l'affiche suivante :

« Pas de rentrées dans les usines lundi.

» Furieux de son échec de lundi dernier, le Consortium s'est juré d'avoir sa revanche. Il espère avoir raison du bloc des grévistes et cette fois de le briser dès lundi prochain. Il va de nouveau mettre jout en œuvre pour tenter d'amener des reprises du travail.

» Le Consortium se trompera une fois de plus. Tant qu'il se maintiendra dans son orgueilleuse intransigeance les 125.000 grévistes continueront la lutte, sans aucune faiblesse.

» Ouvriers, ouvrières du textile :

» Votre magnifique mouvement de grève a soulevé l'admiration de tout le pays. Votre héroïque résistance à l'arbitraire dictature d'un patronat cupide et orgueilleux — sans égal dans aucun pays — vous a attiré la sympathie et l'encouragement des travailleurs de pertout.

» De votre vicioire dépendra la victoire des ouvriers des autres corporations non seulement dans notre région mais dans tout le pays.

» Aussi votre volonté de vaincre doit être aussi ferme qu'au premier jour. Tous, sans exception, vous continuerez la grève. Quelles que soient les manœuvre. patroneies, quelle que soit la pression du Consortium, malgré le deuxième réouverture des usines lundi,

» Personne au travail lundi.

» De votre fermeté, de votre ténscité à tous, dépendra votre avenir et celui de vos enfants.

» Tous lundi, aux réunions, et vive la grève !

» Le Comité intersyndical de grève, 73, boulevard de Belfort, Roubaix ».

L'ATTITUDE DU COMITÉ CENTRAL DE GREVE FRANCO-BELGE

Nous recevons l'avis suivant :

« Certain que lundi, répondant à son appel, les grévistes participeront nombreux dès les premières heures du matin, aux piquets de grève dans toute la région, le Comité central de grève franco belge appelle les travailleurs de toutes tendances syndicales et inorganisés à célébrer lundi après-midi leur succès du matin dans les grendes manifestation de front unique qu'il organise dans chaque locelilé.

A ROUBAIX, rassemblement à 3 h., place de le Gare (avec le concorre de la musique ouvrière d'Halluin), le cortège suivra les rues de l'Alma, Archimède, Stéphenson, des Anges, de France, de la Guinguette de la Barbe-d'Or, Jacquart, Turgot, Rollin, La Bruyère, Basse-Masure, place du Progrès, rue Voltaire, boulevard de Metz, rue de la Vigne et quai de Nantes, avec meeting ouvert à tous avant la dislocation.

A TOURCOING, rassemblement place de la République : à Halluin, Maison du Peuple ; à Croix, place de Croix ; à Roncq, Maison du Peuple.

En Belgique des meetings démonstratifs auront lieu à 10 h. du matin à Mouscron, Ecole Industrielle ; Menin et Wervicq, même heure, lieux habituels ; Comines à 14 h. (lieu de pointage sur la Grand'Place) ».

UNE MISE AU POINT DU S. O. I.

Le secrétaire de la section française du Secours Ouvrier International nous communique avec prière d'insérer une note de laquelle nous extrayons les passages principaux :

« Le Secours Ouvrier International proteste avec le dernière énergie contre l'accusation infâme du maire « socialiste de Tourcoing, qui déclare par voie d'affiches et presse, que les fonds dont le S. O. I. a la gestion » favorisent des caisses particulières sur le venirs des travailleurs en SUYE, que ces fonds sont « pour le Parti bolchevick » et « qu'ils servent au détriment des malheureux ».

» Le S. O. I. organisation de solidarité prolétarienne, rejette avec mépris ces calomnies que le capitalisme lui-même en France, n'a jamais formulées publiquement. Les travailleurs du textile en grève, qui au nombre de 6.000 familles par semaine sont secourus par le S. O. I., peuvent attester de l'utilisation des fonds.

» Vingt-huit distributions de vivres ont eu lieu depuis le début du conflit à Roubaix, Tourcoing, Halluin, Croix, Comines, Roncq, Lannoy, Wattrelos. La perte qui est faite représente une valeur de 7 francs environ pour une personne et va jusqu'à 21 francs pour les grandes familles.

» Les recettes encaissées au 25 juin, s'élèvent à : 288.836 fr. 60, les dépenses à 170.404 fr. 25 ; les pièces de dépenses et les registres ne craignent pas le contrôle d'une délégation de grévistes de toutes tendances. Seul le S. O. I. en tant qu'organisation de solidarité et en accord avec le comité central de grève, secourt tous les grévistes sans distinction. Ses répartitions sont contrôlées par les grévistes et assurées par eux ».

UNE LETTRE DE M. INGHELS AU SECRÉTAIRE DU COMITÉ DE GREVE UNITAIRE

« Monsieur le Secrétaire,

» Par lettre du 26, vous nous demandez une salle municipale pour l'organisation d'un meeting public et contradictoire. Je ne puis que vous renouveler la réponse que je vous ai déjà faite au nom de l'administration municipale : la Ville de Tourcoing ne possède aucune salle disponible pour cet objet.

» Vous ajoutez que « ce meeting aura pour but de permettre au citoyen Inghels, membre du Parti socialiste, d'essayer de justifier son arbitraire décision prise envers les grévistes et les scandaleuses accusations qu'il a apportées contre le comité de grève et le Secours Ouvrier International.

» J'ei déjà eu l'occasion de faire connaitre par affiches et communiqués à le presse mon opinion qui est d'ailleurs celle du Conseil municipal sur les quêtes au profit des grévistes.

» Les quêtes faites sous la garantie du Bureau de Bienfaisance donnent par contre toute satisfection aux ouvriers en grève : Les secours ordinaires distribuée dans la semaine du 22 au 27 juin 1931 ont été de : 98.448 fr. 10 à 4.679 familles, groupant 14.198 personnes.

» Les secours supplémentaires accordés avec le produit des quêtes effectuées par la Bourse du Travail cégétiste et les souscriptions diverses ont été de : 27.610 fr. à 4.679 familles.

» Le total des secours pavés durant cette semaine s'est élevé à 126.053 fr. 10 et le total des secours alloués depuis le début de la grève à : 396.440 francs.

» Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les repas fournis dans les écoles aux enfants des grévistes, soit depuis le début de la grève, environ 120.000 fr. Total général : 516.440 francs.

» Le montant des quêtes effectuées par la Bourse du Travail, rue de Guises, du 8 au 2 5juin, a été de 36.240 fr. 10 et le montant des souscriptions diverses, de 12.224 fr. 35. Soit au total : 48.464 fr. 45.

» Toutes les familles atteintes par la grève et inscrites au Bureau de Bienfaisance toucheront donc un nouveau secours supplémentaire, la semaine prochaine. Le paiement aura lieu en même temps que la distribution des secours ordinaires, aux jours et heures habituels.

» Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes civilités ».

LA SITUATION

A ROUBAIX

Au cours de la nuit de vendredi à samedi des individus, profitant de l'obscurité, ont placardé, en différents endroits de Roubaix, des affiches séditieuses émanent du « secours rouge international ».

Les patrouilles de police ont remarqué cette manœuvre insolite et ont procédé à l'enlèvement des affiches rappelant les émeutes qui se produisirent rue des Longues-Haies, au cours des nuits des 13 et 14 juin, et intitulées « A vous tous, frères des combattants des barricades ».

A TOURCOING

Hier, les unitaires ont organisé un bal au siège, 53, rue Houcherd à Tourcoing. La police a pénétré dane le locel de la C.G.T.U. et a lacéré une affiche du Secours rouge international. Des poursuites seront engagées contre ses auteurs responsables.

Aujourd'hui, à 15 h., au siège, 53, rue Houchard, distribution de friendises aux enfants des grévistes.

D'autre part, une manifestation aura lieu en ville lundi après-midi, avec rassemblement place de la République, à 15 heures.

A HALLUIN

Un meeting Unitaire

Dans l'après-midi d'hier, à 15 h., eut lieu au Parc des Sports, rue de l'Abattoir, un grand meeting unitaire, devant 300 grévistes. Prirent la parole : Emile Bestoen secrétaire du syndicat unitaire ; Monique Dujardin présidente du groupe local des Femmes contre la guerre et Mme Bodineau, de la C. G. T. U. à Paris.

Les orateurs préconisèrent le front unique contre toute diminution de salaires. Pour battre le Consortium. Pour la libération de tous les grévistes emprisonnés.

Des affiches placardées en ville invitent les grévistes à se trouver demain lundi, tous dans la rue, pour empêcher toute reprise du travail. Il est fait appel aux piquets de grève pour organiser la surveillence des frontières et des usines.

Demain, à 15 h., une grande manifestation de démonstration est annoncée.

Comme lundi dernier 22 juin, aux abords des frontières et près des usines, un important service d'ordre fonctionnera demain lundi matin.

A RONCQ

Dans la matinée eut lieu pour les adhérents aux syndicats libres le paiement des indemnités de grève.

L'après-midi, à 15 h. 30, au local du syndicat unitaire une réunion fut tenue devant 150 grévistes.

Vers 18 h., un bal fut organisé ensuite pour les jennesses communistes. Pas d'incident.

DES CONDAMNATIONS

Au cours de son audience d'hier le Tribunel correctionnel de Lille a prononcé lce condamnations suivantes :

Au cours d'un cortège organisé le 25 juin à Halluin, Maurice Louage aurait injurié et frappé le capitaine Rolland dee gardes républicains mobiles. Louage a été acquitté pour outrages et condamné à 15 jours avec sursis pour violences.

— Léon Devilégher, rue du Caire à Roubaix, a été condamné à un mois de prison et 50 fr. d'amende pour outrages envers les gardes mobiles (Me Wormser).

— 15 jours de prison à Stanislas Bitdary, mécanicien, qui avait frappé des gardes républicains à Croix.

LES RÉUNIONS CÉGÉTISTES

Lundi à 9 h. 30, à Tourcoing, 196, rue de Guisnes ; lundi à 15 h., à Roubaix, salle des fêtes ; mardi à 9 h. 30, salle du Trianon à Lys-lez-Lannoy, suivies de grandioses manifestations.

Gestes de solidarité

SOMMES RECUEILLIES PAR LE SYNDICAT DES SERVICES MUNICIPAUX DE ROUBAIX

Le trésorier du syndicat du personnel des services municipaux de Roubaix et environs nous communique :

Conformément à la décision prise lors de son assemblée générale extraordinaire du 21 mai, et après les cinq premières semaines de grève, le syndicat du personnel des services municipaux de Roubaix et environs a versé, pour les grévistes du textile :

Section des Eaux : Auchin, 1.590 fr. ; Bousbecque, 920 fr. ; Direction, 885 fr. ; Roncq, 1.115 fr. ; Roubaix, 2.940 fr. ; soit ensemble : 7.4000 fr.

Personnel du recensement (bureaux de secours), 2.906 fr. ; Sections : de Croix, 2.490 fr. ; de Wattrelos, 3.515 fr. ; des Sapeurs-Pompiers, 1.385 fr. ; de l'Octroi, 5,175 fr. ; des Employés de Mairie, 11.387 fr. 50 ; des Travailleurs municipaux, 12.887 fr. ; Versement du Syndicat, 5.000 fr. — Soit à ce jour : 52.115 fr. 50.

SOUSCRIPTIONS REÇUES AU BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOURCOING EN FAVEUR DES GREVISTES DU TEXTILE.

(15e Liste)

Un groupe d'amis (3e versement), 160 francs ; Syndicat des Bouchers et Charcutiers du Tourcoing, 300 fr. ; Syndicat des Employés de Roubaix - Tourcoing (3e versement), 1.000 fr. ; Produits des quêtes effectuées par la Bourse du Travail (C.G.T.), Journée du 25 juin, 637 frence ; journée du 26 juin, 4.127 fr. 85 ; Total de la 15e liste, 6.224 fr. 85. — Total général à ce jour : 52.592 fr. 30.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SOMAIN A VOTE UN CRÉDIT DE 4.000 FRANCS

Au cours de la séance du 21 juin, le Conseil municipal a confirmé le vote d'une somme de 4.000 francs, à prendre sur les fonds libres, pour venir en aide aux grévistes de Roubaix-Tourcoing-Halluin, sans distinction d'opinion.

...ET MILLE FRANCS CELUI DE ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI

Au cours de sa dernière séance, le Conseil municipel de Saint-Hilaire-lez-Cambrai, a voté une subvention de 1.000 francs, en faveur des grévistes de la région de Roubaix-Tourcoing.

SOMMES REÇUES PAR LE SYNDICAT DES EMPLOYES

Les souscriptions suivantes ont été recueillies par le Syndicat des Employés, en faveur des grévistes nécessiteux (5e liste) :

Union Philanthropique des Employés, Rouen, 200 fr. ; Chefs de Service et employés Brasserie Roubaisienne, 5e versement, 200 fr. ; Un employé, sa femme et ses trois mioches (4e versement), 50 fr. ; Personnel des Presses P. L. (5e versement), 233 fr. ; Candelier, Vincennes, 20 fr. ; Employés de l'Union Roubaix-Tourcoing (2e versement), 137 fr. ; Les Amis de la rue de l'Espérance, 180 fr. ; Anonyme, 100 fr. ; Personnel de la maison Liétar, 55 fr. ; Des employés de Banque, 40 fr. ; Syndicat des Employés, Rouen, 100 fr. ; Merguillier, Limoges, 30 francs.

Listes : V. A., 45 fr. ; H. B., 45 fr. ; S. G., 61 fr. ; V., 95 fr. ; C. M., 38 fr. ; C. A., 35 fr. ; A. B., 110 fr. ; H. L., 60 fr. ; L. G., 40 fr. ; L. H., 46 fr. — Total : 575 fr.

Recueilli 66, rue Pellart et 89, rue des Poutrains, 322 fr. — Total, 2.242 fr.

Listes précédentes, 10.334 fr. — Total général, 12.576 fr.

Le Syndicat des Employés fait une quatrième répartition et adresse aux maires des communes touchées par la grève, les mandats suivants, pour venir en aide aux familles des grévistes nécessiteux : Roubaix, 900 fr. : Croix, 200 fr. : Wattrelos 325 fr. ; Tourcoing, 650 fr. ; Bousbecque, 50 fr. ; Halluin, 100 fr. ; Mouvaux, 65 fr. ; Roncq, 50 fr. ; Lannoy, 50 fr. ; Ham, 50 fr. ; Lys-lez-Lannoy, 60 fr. ; Bondues, 50 fr. ; Forest, 50 fr. — Total : 2.500 fr.

Les employés détenteurs de listes de souscription sont instamment priés de les retourner au Syndicat, dans l'état où elles se trouvent. De nouvelles listes leur seront remises en vue de continuer la souscription plus indispensable que jamais, pour soulager la misère des familles le plus nécessiteuses. Les souscriptions peuvent être remises indifféremment 66, rue Pellart, à Roubaix ou, 89, rue des Poutrains, à Tourcoing.

UNE SOUSCRIPTION DES COMMERÇANTS DE LEERS

Une souscription en faveur des